

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 3 JUIN 2021

DEL-2021-123

L'An deux mille vingt et un, le trois juin, à 10 heures 00, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 27/5/2021, s'est réuni 'Salles Aravis – Bargy - Andey' du Forum des Lacs à THYEZ, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, AMOUDRY, BACHELLARD, BARBIER, BAUD-GRASSET, BLOUIN, BOISIER, BOUVARD C, BOUVARD M, CARTIER, CHASSAGNE, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, DESCHAMPS, FONTAINE, FRANCOIS, GAUDIN, GENOUD, GILET, GYSELINCK, HACQUIN, HAVEL, JACQUES, LEOTY, MEYNET-CORDONNIER, PENHOÛËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants :

Mme ARMAND-GRASSET.

M. NEVES.

Avaient donné pouvoir :

Mme BOUCHET.

MM. BARTHALAIS, BUFFLIER, BURNET, COUTIER, GILLET, MARTIN-COCHER, SIBILLE.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, GOURDIN, LAFARIE, MERMIER, METRAL, MUGNIER.

MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BONTEMPS, BOUCLIER, CALONE, CAVAREC, CHARRAT, DEAGE, DEFAGO, DUNAND, GILBERT, GONDA, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MODURIER, OBERLI, PAULY, PELLARIN, PEROU, PERRET, PETIT, PEUGNIEZ, ROSSINELLI, THOUVENIN, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, DARDE, FORSTER, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT, SCOTTON,

MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, BUGNICOURT, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 83
Présents : 34
Représentés par mandat : 8

En application des dispositions des lois n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et n° 2021-689 du 31 mai 2021, fixant le quorum au tiers des membres de l'assemblée délibérante, le Comité peut valablement délibérer.

Objet : RESSOURCES HUMAINES - PERSONNEL DU SYNDICAT - SUPPRESSIONS ET CREATIONS DE POSTES, MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Exposé du Président,

Le 17 novembre 2021, les lignes directrices de gestion du SYANE ont été adoptées par le Comité syndical après avis du Comité technique. Elles fixent notamment les règles en matière d'avancement de grade pour les agents du syndicat.

Le 5 mai 2021, le Comité technique du SYANE s'est réuni et a donné un avis favorable à l'unanimité aux propositions d'avancement de grade au titre de l'année 2021.

Il est ainsi proposé au Comité syndical de prendre en compte les modifications suivantes :

- Suppression d'un poste de directeur territorial et création d'un poste d'attaché hors classe dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux,
- Suppression d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe et création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe,
- Suppression d'un poste de technicien principal 2^{ème} classe et création d'un poste de technicien principal 1^{ère} classe.

Par ailleurs, afin de finaliser le recrutement du chef de service mobilité et smart grid, il est proposé de supprimer un poste d'ingénieur territorial et de créer un poste d'attaché territorial.

Compte tenu des modifications ci-dessus indiquées, le tableau des emplois et des effectifs est ainsi actualisé :

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 03/06/2021	ANCIEN EFFECTIF			Modification au 03/06/21	NOUVEL EFFECTIF		
	Postes permanents Budgétisés Contrats de Projets	Postes non permanents	TOTAL DES POSTES		Postes permanents Budgétisés Contrats de Projets	Postes non permanents	TOTAL DES POSTES
EMPLOI FONCTIONNEL	3		3		3		3
DIRECTION GENERALE	3		3	0	3		3
Directeur Général 40-80 000h	1		1		1		1
Directeur Général Adjoint 40-150 000h	2		2		2		2
FILIERE ADMINISTRATIVE	31	0	31	1	32	0	32
A	5	0	5	1	6	0	6
Attaché principal	2		2		2		2
Attaché	3		3	1	4		4
B	13	0	13	0	13	0	13
Rédacteur ppal 1 ^{er} cl	2		2	1	3		3
Rédacteur ppal 2 ^{er} cl	3		3	-1	2		2
Rédacteur	8		8		8		8
C	13	0	13	0	13	0	13
Adjoint administratif ppal 1 ^{er} cl	4		4		4		4
Adjoint administratif ppal 2 ^{er} cl	2		2		2		2
Adjoint administratif	7		7		7		7
FILIERE TECHNIQUE	66	3	69	-1	65	3	68
A	26	1	27	-1	25	1	26
Ingénieur principal	9		9		9		9
Ingénieur	17	1	18	-1	16	1	17
B	40	2	42	0	40	2	42
Technicien ppal 1 ^{er} cl	5		5	1	6		6
Technicien ppal 2 ^{er} cl	35	2	37	-1	34	2	36
Total général	100	3	103	0	100	3	103

Les crédits sont inscrits au budget 2021.

Les membres du Comité syndical sont invités :

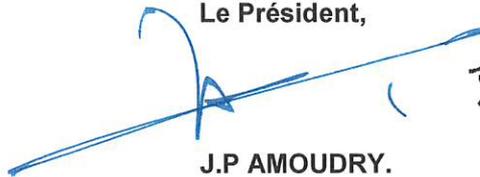
1. A approuver :

- la suppression d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des Attachés territoriaux au grade de directeur territorial pour créer un poste permanent dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux dans le grade d'attaché hors classe,
- la suppression d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux au grade de rédacteur principal 2^{ème} classe pour créer un poste permanent dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux dans le grade de rédacteur principal 1^{ere} classe,
- la suppression d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux au grade de technicien principal 2^{ème} classe pour créer un poste permanent dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux dans le grade de technicien principal 1^{ere} classe.
- la suppression d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux au grade d'ingénieur territorial pour créer un poste permanent dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux dans le grade d'attaché territorial,

2. A approuver la modification du tableau des emplois et des effectifs qui en découle.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



J.P AMOUDRY.

Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE

